

État de situation au CISSS des Laurentides

Émilie Corbeil

En date du 14 janvier dernier, le CISSS des Laurentides faisait un état des lieux concernant la pandémie. La période actuelle, qualifiée comme la dernière droite d'un long marathon, présente ses défis particuliers, notamment parce qu'il devient évident qu'un certain relâchement a récemment provoqué une hausse des cas, malgré les directives nationales de santé publique. Les temps sont difficiles, mais on insiste sur l'importance capitale de maintenir nos bonnes habitudes.

Les milieux de vie particulièrement touchés

Les CHSLD, les ressources intermédiaires et de type familial ont été durement touchés par la récente hausse des cas. Au 14 janvier, 16 établissements étaient en éclosion active. Pour rappel, un milieu de vie est considéré en éclosion si au moins deux résidents sont atteints. C'est donc dire que plus de 16 établissements présentent au moins un cas actif. Au total, ce sont 59 résidents qui sont malades.

Un Noël difficile

D^r Éric Goyer, directeur de santé publique, a expliqué que les employés du CISSS avaient eu très peu de répit pendant le temps des Fêtes, la région enregistrant environ 1000 nouveaux cas par semaine. Présentement, les données fluctuent énormément, oscillant entre 100 et 200 nouveaux cas par jour. Il est aussi trop tôt pour évaluer les effets des mesures prises à partir du 25 décembre dernier, mais on espère

immédiatement et d'aller faire le test de dépistage : « Si quelqu'un a des symptômes du rhume ou de la grippe, c'est fort probablement la COVID ».

Situation hospitalière

Dans la région, 60 lits réguliers et 14 lits de soins intensifs ont été ajoutés et sont dédiés aux patients atteints de la COVID. L'occupation, au 14 janvier, était toujours dans les cibles avec huit lits de soins intensifs occupés, mais le nombre de lits a dû être augmenté à l'hôpital de Saint-Eustache.

Des opérations de délestage ont dû avoir lieu. En particulier, certaines chirurgies ont dû être retardées, pro-

voquant une hausse des patients sur la liste d'attente, qui se trouvaient au nombre d'environ 7900 au moment du point de presse. M^{me} Rosemonde Landry, PDG du CISSS, a expliqué au *Journal* que le personnel infirmier supplémentaire au chevet des patients aux soins intensifs provient en général de la salle de réveil en chirurgie, raison pour laquelle c'est ce département qui est le plus touché par l'augmentation des besoins aux soins intensifs.

On espère une reprise de service en chirurgie sous peu, mais comme la situation quant à la COVID demeure incertaine, il est impossible de dire à quel moment on peut s'attendre à un retour à la normale.

Complexes temporaires

Le CISSS des Laurentides s'est récemment doté de deux complexes temporaires, à Saint-Jérôme et à Saint-Eustache, érigés au coût de 19 millions de dollars chacun. Doté respectivement de 57 et 62 lits, leur achèvement était prévu pour décembre 2020.

Prévus pour accueillir la clientèle de chirurgie, le *Journal* a tenté de savoir s'ils étaient opérationnels, ainsi que les fins auxquelles ils allaient être destinés, considérant l'important délestage au département. Le CISSS n'a pas été en mesure de nous donner l'information avant la tombée.

une stabilisation dans les prochaines semaines.

Il a par ailleurs tenu à remercier toutes les personnes qui respectent les consignes : « Chaque geste compte. Les derniers bouts sont les plus durs et je sais que c'est difficile, mais le vaccin s'en vient ».

C'est probablement la COVID

D^r Goyer a par ailleurs spécifié que, COVID à part, il n'y a que très peu de virus qui circulent dans la population à l'heure actuelle. Toutes les personnes qui ont des symptômes du rhume ou d'allure grippale devraient avoir le réflexe de s'isoler

Au secours de la démocratie municipale

Émilie Corbeil

Tout n'est pas que noir dans cette histoire. Chez nous comme, parions-le, bien ailleurs, le recours aux moyens technologiques visant le respect des consignes d'isolement aura eu pour effet d'augmenter la participation à la démocratie municipale de manière impressionnante. À Piedmont, comme à Sainte-Anne-des-Lacs, on voit les séances du conseil augmenter en popularité de manière plus que notable. À Prévost, le recours aux moyens technologiques va bon train depuis quelques années déjà. Le *Journal* s'est entretenu avec les trois maires afin de comprendre l'impact des moyens technologiques sur la participation citoyenne.



Prévost, à l'avant-garde

C'est il y a environ trois ans, à la suite de l'élection du conseil en place, que la décision fut prise de donner tous les outils possibles aux citoyens afin de leur permettre de participer à la vie démocratique. Les séances du conseil sont, depuis, accessibles via *Facebook live*. On a aussi inventé le Café des élus, diffusé en direct et moins protocolaire, afin de permettre aux citoyens de se tenir au courant et de poser des questions.

Si, autrefois, une « grosse » séance peinait à attirer 15 personnes, on compte désormais entre 500 et 1500 personnes qui assistent, au moins partiellement, aux séances diffusées sur le web. Les effets se font clairement sentir : sur les réseaux sociaux, on constate que les citoyens répondent à certaines questions parce qu'ils sont au courant des affaires municipales.

Pour Paul Germain, maire, il s'agit d'un cadeau du ciel que de voir les citoyens s'intéresser à la politique municipale. Il affirme avec confiance au *Journal* qu'il s'agit sans doute là du moyen le plus efficace de combattre le cynisme envers les élus. À plusieurs reprises, il a été interpellé par des citoyens le remerciant de diffuser l'information et soulignant l'importance de cet effort de transparence.

Pour l'heure, le Café des élus est suspendu. On prévoit toutefois recommencer, via *Zoom*, sous peu.

Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

À Piedmont comme à Sainte-Anne-des-Lacs, la diffusion, sur *Facebook live*, des séances du conseil est un fait nouveau, forcé par les exigences de santé publique. Nathalie Rochon et Monique Laroche-Monette, mairesses, s'accordent toutefois pour dire que c'est un beau succès.

La participation a été, là aussi, multipliée par 100. Évidemment, les données de consultations en ligne ne disent pas si les gens ont

assisté à la séance au complet, que ce soit en direct ou en différé. Il est toutefois clair que le fait de rendre les séances accessibles à distance a augmenté de manière impressionnante la participation des citoyens. À ce sujet, les deux mairesses affirment qu'elles reçoivent des questions de plusieurs citoyens qu'elles n'avaient jamais rencontrés lors des séances en présentiel.

La place des jeunes familles

Ce n'est un secret pour personne : les parents de jeunes enfants peinent à participer à la politique municipale. En entrevue avec le *Journal* en 2020, Pier-Luc Laurin, conseiller à Prévost et membre de la commission des jeunes élus, soulignait d'ailleurs le défi de rejoindre les jeunes familles.

Pas facile, entre le souper, les devoirs, les bains et le coucher, de se déplacer pour assister aux séances mensuelles. À ce niveau, les outils technologiques représentent certainement l'avancée la plus déterminante pour les jeunes parents au regard de leur participation à la vie publique. Pour madame Monette-Laroche, cette participation des plus jeunes est d'une importance capitale : « Je trouve ça très intéressant que les jeunes suivent plus. Ils sont la relève, ce sont eux qui vont prendre la place un jour ».

Et après ?

Évidemment, le confinement ne durera pas toujours. Avec la reprise annoncée de la vie normale, les séances seront-elles encore diffusées en direct et en différé à Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs ?

À ce sujet, les deux mairesses ont confirmé leur désir de maintenir la diffusion des séances. Elles, comme les membres de leurs équipes, se sont habituées aux moyens technologiques. De plus en plus à l'aise devant la caméra, elles comprennent toute l'importance de maintenir ce lien avec leur population.

**21 janvier:
jour du Drapeau**

1948

1998

1^{ER}

Le fleurdelisé trône au sommet de la tour centrale de l'Assemblée nationale du Québec pour la première fois.

À l'occasion de son 50^e anniversaire, le gouvernement du Québec crée officiellement le « jour du Drapeau ».

Le Québec est le premier de tous les gouvernements au Canada à se doter d'un drapeau, le fleurdelisé.

Célébrons ensemble ce symbole de fierté nationale!

RHÉAL FORTIN

DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-NORD

FIER D'AGIR
POUR VOUS

450 565-0061
rheal.fortin@parl.gc.ca